

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-LÉONARD

Séance du lundi 17 mars 2025

Rapporteur : Monsieur le Président

QUESTION N°5 :



Subventions aux associations

La Commission municipale Jeunesse, Sports et Culture a examiné les demandes de subventions pour les associations sportives et non sportives de la commune ainsi que pour les autres associations extra-communales qui en avaient fait la demande.

Il est proposé d'étudier les demandes de subventions suivantes pour lesquelles les membres ont estimé qu'il s'agissait davantage d'une compétence du C.C.A.S

La dépense sera inscrite à l'article 65748 du Budget Primitif 2025.

Adopté à l'unanimité.

 <p>Signature du maire</p>	<p>Signature du secrétaire de séance</p> 	<p>Date de mise en ligne</p> <p>18/03/2025</p>
--	--	--

Liste des propositions :

1. Groupe de secours catastrophe français
 - Urgence MAYOTTE 1000€
 - Urgence UKRAINE 500€
2. ACOMAD 300€
3. SLS 500€